

**INFORMATION :**

Cette année encore, l'école élémentaire de Brioux-sur-Boutonne souhaite s'associer au **TELETHON** qui aura lieu les 2 et 3 décembre 2022. Pour cela, nous ferons une course sur le terrain derrière l'école **le vendredi 02 décembre 2022 à partir de 14h00.**

Nous vous proposons de « sponsoriser » votre enfant, en pariant sur un nombre de tours qu'il réalisera (tarif libre, donnez ce que vous voulez par tour).

Pour toute personne souhaitant donner **10 euros ou plus en chèque** (à l'ordre de l'AFM-téléthon), l'AFM enverra automatiquement un justificatif afin que vous puissiez déduire ce don de vos impôts (à hauteur de 66%).

Prénom	Nom	Classe	Nombre de tours	Somme versée

Cordialement

CHARLES Florent, directeur de l'école élémentaire de Brioux-sur-Boutonne.

**INFORMATION :**

Cette année encore, l'école élémentaire de Brioux-sur-Boutonne souhaite s'associer au **TELETHON** qui aura lieu les 3 et 4 décembre 2021. Pour cela, nous ferons une course sur le terrain derrière l'école **le vendredi 03 décembre 2021 à partir de 14h00.**

Nous vous proposons de « sponsoriser » votre enfant, en pariant sur un nombre de tours qu'il réalisera (tarif libre, donnez ce que vous voulez par tour).

Pour toute personne souhaitant donner **10 euros ou plus en chèque** (à l'ordre de l'AFM-téléthon), l'AFM enverra automatiquement un justificatif afin que vous puissiez déduire ce don de vos impôts (à hauteur de 66%).

Prénom	Nom	Classe	Nombre de tours	Somme versée

Cordialement

CHARLES Florent, directeur de l'école élémentaire de Brioux-sur-Boutonne.

**INFORMATION :**

Cette année encore, l'école élémentaire de Brioux-sur-Boutonne souhaite s'associer au **TELETHON** qui aura lieu les 3 et 4 décembre 2021. Pour cela, nous ferons une course sur le terrain derrière l'école **le vendredi 03 décembre 2021 à partir de 14h00.**

Nous vous proposons de « sponsoriser » votre enfant, en pariant sur un nombre de tours qu'il réalisera (tarif libre, donnez ce que vous voulez par tour).

Pour toute personne souhaitant donner **10 euros ou plus en chèque** (à l'ordre de l'AFM-téléthon), l'AFM enverra automatiquement un justificatif afin que vous puissiez déduire ce don de vos impôts (à hauteur de 66%).

Prénom	Nom	Classe	Nombre de tours	Somme versée

Cordialement

CHARLES Florent, directeur de l'école élémentaire de Brioux-sur-Boutonne.